

**Fondation québécoise de  
l'acupuncture**

États financiers  
Au 31 août 2025

Accompagnés du rapport de mission d'examen

## RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

---

Aux membres de la  
**Fondation québécoise de l'acupuncture,**

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de la **FONDATION QUÉBÉCOISE DE L'ACUPUNCTURE** (Fondation), qui comprennent le bilan au 31 août 2025 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### **Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### **Responsabilité du professionnel en exercice**

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

### **Conclusion**

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation québécoise de l'acupuncture au 31 août 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Mallette S.E.N.C.R.L.*

<sup>1</sup>

Mallette S.E.N.C.R.L.  
 Société de comptables professionnels agréés

Terrebonne, Québec  
 Le 24 novembre 2025

---

<sup>1</sup> CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A131324

## Fondation québécoise de l'acupuncture

### ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 août

**2025**

**2024**

#### PRODUITS

Activités de formation	<b>139 681 \$</b>	109 058 \$
Dons	<b>325</b>	-
	<b>140 006</b>	109 058

#### FRAIS DE FORMATION

Honoraires des formateurs	49 134	31 625
Hébergement	10 744	7 828
Frais de déplacement	1 420	175
Location de salles	22 786	28 374
Matériel pédagogique	<b>1 488</b>	5 407
	<b>85 572</b>	73 409

#### FRAIS LIÉS À LA RÉALISATION DE L'OBJECTIF DE CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DES SOINS OFFERTS AUX PERSONNES VULNÉRABLES, JEUNES ET ADULTES

Clinique d'acupuncture solidaire	<b>38 052</b>	19 495
----------------------------------	---------------	--------

#### EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LES FRAIS D'ADMINISTRATION

	<b>16 382</b>	16 154
--	---------------	--------

#### FRAIS D'ADMINISTRATION

Assurances	1 472	1 104
Fournitures de bureau et papeterie	3 535	2 763
Frais bancaires	260	308
Frais de déménagement	1 014	-
Loyer	845	1 064
Services professionnels	22 485	10 635
Taxes et permis	<b>1 473</b>	38
	<b>31 084</b>	15 912

#### EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES

	<b>(14 702) \$</b>	242 \$
--	--------------------	--------

## Fondation québécoise de l'acupuncture

### ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 août

2025

2024

<b>SOLDE</b> , début de l'exercice	<b>111 683 \$</b>	111 441 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<b>(14 702)</b>	242
<b>SOLDE</b> , fin de l'exercice	<b>96 981 \$</b>	111 683 \$

## Fondation québécoise de l'acupuncture

---

**BILAN**

Au 31 août

**2025****2024**
**ACTIF**
**ACTIF À COURT TERME**

Encaisse	<b>87 048 \$</b>	118 421 \$
Créances (note 3)	<b>8 091</b>	4 212
Frais payés d'avance	<b>1 701</b>	2 140
	<hr/>	<hr/>
	<b>96 840</b>	124 773
PLACEMENT AU COÛT (note 4)	<hr/>	<hr/>
	<b>5 000</b>	5 000
	<hr/>	<hr/>
	<b>101 840 \$</b>	129 773 \$

---

**PASSIF**
**PASSIF À COURT TERME**

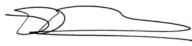
Comptes fournisseurs	- \$	350 \$
Produits reportés	<hr/>	<hr/>
	<b>4 859</b>	17 740
	<hr/>	<hr/>
	<b>4 859</b>	18 090

**ACTIF NET**

	<hr/>	<hr/>
	<b>96 981</b>	111 683
	<hr/>	<hr/>
	<b>101 840 \$</b>	129 773 \$

---

Pour le conseil d'administration :



, administrateur

## Fondation québécoise de l'acupuncture

### ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 août

**2025**

**2024**

#### ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(14 702) \$	242 \$
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement		
Créances	(3 879)	(1 825)
Frais payés d'avance	439	(2 140)
Dettes de fonctionnement	(350)	(88)
Produits reportés	(12 881)	17 740
	(31 373)	13 929

#### ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT

Variation de dépôt à terme	-	(5 000)
----------------------------	---	---------

#### AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

ENCAISSE, début de l'exercice	<b>118 421</b>	109 492
<b>ENCAISSE, fin de l'exercice</b>	<b>87 048 \$</b>	<b>118 421 \$</b>

# Fondation québécoise de l'acupuncture

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 août 2025

---

### 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, contribue à l'amélioration des soins offerts aux personnes démunies et vulnérables. En outre, la Fondation œuvre à favoriser l'excellence dans l'enseignement supérieur et à promouvoir l'avancement de la recherche dans le domaine de l'acupuncture, afin de contribuer au développement de pratiques de soins innovantes et à l'enrichissement des connaissances dans ce domaine. Elle est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi sur les impôts et elle est conséquemment exemptée des impôts.

Le 21 novembre 2022, la Fondation de l'Ordre des acupuncteurs du Québec a modifié son nom afin d'agir sous la dénomination sociale "Fondation québécoise de l'acupuncture".

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Base de présentation des états financiers

Les états financiers de la Fondation ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

#### Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les droits d'inscription aux activités sont comptabilisés lorsque les activités ont lieu.

#### Instruments financiers

##### Évaluation des instruments financiers

La Fondation évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'il évalue au coût.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

## Fondation québécoise de l'acupuncture

---

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 août 2025

---

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Instruments financiers

#### Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision. La valeur comptable ajustée ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

### Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont acquises.

Au 31 août 2025, les immobilisations corporelles et incorporelles détenues par la Fondation sont composées de matériel, d'équipement professionnel et d'un site web.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Fondation sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

Le placement détenu par l'Organisme ne peut être utilisé pour les opérations courantes, car il est affecté à des garanties. Il n'est pas inclus dans la trésorerie et équivalents de trésorerie.

## 3. CRÉANCES

	2025	2024
Comptes clients	3 125 \$	17 \$
Taxes à la consommation	<u>4 966</u>	4 195
	<b>8 091 \$</b>	4 212 \$

## Fondation québécoise de l'acupuncture

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 août 2025

#### 4. PLACEMENT AU COÛT

	2025	2024
Certificat de placement garanti	<b>5 000 \$</b>	5 000 \$

Le certificat de placement garanti encaissable par versements mensuels des intérêts, au taux annuel de 3,39 %.

Le placement est pris en garantie pour l'obtention d'une carte de crédit.

#### 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES COMPTABILISÉES AUX RÉSULTATS

Le coût des immobilisations corporelles et incorporelles détenues par l'Organisme est le suivant :

	2025	2024
Matériel et équipement professionnel	- \$	4 031 \$
Site Web	<b>9 562</b>	-
	<b>9 562 \$</b>	4 031 \$

Des immobilisations corporelles et incorporelles d'un montant de 9 562 \$ ont été comptabilisées aux résultats au cours de l'exercice.

#### 6. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Fondation a comptabilisé des honoraires de formateurs de 10 100 \$ (2024 - 5 600 \$) découlant de transactions avec un administrateur.

#### 7. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.